Le quorum n'est pas atteint, M. EPLE-DELCROIX, proviseur de la cité scolaire, ouvre néanmoins la séance à 10h30 en présence de 3 membres. La séance peut légalement se tenir.

M. EPLE-DELCROIX, proviseur, préside la séance et le secrétariat est assuré par M. GUINGOUAIN, principal adjoint.

## 1 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### 1.1. D.G.H. :

M. EPLE-DELCROIX précise qu'il a été contacté par le service juridique du rectorat qui lui a précisé qu'il n'était pas dans l'obligation de passer au vote la D.G.H. étant donné qu'elle avait déjà été présentée auparavant et cela même si la structure évolue de façon importante. M. EPLE-DELCROIX a néanmoins décidé de la présenter au vote.
M. EPLE-DELCROIX présente les évolutions. Il y en a peu depuis le mois de mars.
La seule évolution à noter est : en anglais, le BMP passe de 8h à 9h au détriment de l'espagnol. Mme BOUEROUX effectuera donc l'intégralité de son service au Lycée et ce qu'elle fera au Collège sera uniquement en HSA.

| | |
|---|---|
| **Votants** | **: 3** |
| **Pour** | **: 2** |
| **Contre** | **: 1** |
| **Abstentions** | **:** |

La D.G.H. est adoptée en l'état.

## 2 – QUESTIONS DIVERSES

### 2.1 PACTE

M. EPLE-DELCROIX fait le point sur les dotations en parts de PACTE. L'établissement a été destinataire de sa dotation pour l'année 2024-2025.
Cette dotation s'élève à :

- 7 parts pour le RCD
- 9 parts pour le dispositif Devoirs Faits
- 2 parts au titre des projets innovants
- 3 parts au titre des autres projets

A noter qu'à l'heure actuelle, il est précisé qu'aucune HSE ne sera attribuée à l'établissement au titre du RCD. Nous sommes toujours en attente de la dotation, s'il y en a une, pour les HSE Devoirs Faits.

### 2.2 Evaluations de rentrée en 5ème et 3ème

Concernant la possibilité de faire passer les tests de positionnement à la rentrée aux élèves de 5ème et de 3ème (en plus des élèves de 6ème et de 4ème), M. EPLE-DELCROIX précise qu'il laissera le choix de se prononcer aux enseignants lors des journées de prérentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h55.

L'Ordonnateur,
***Fabien EPLE-DELCROIX***

La secrétaire de séance,
***Thibault GUINGOUAIN***